CLEO

WEBINAIRE

Le processus du refus et de la révision interne de l'aide sociale (OT et POSPH)



Date : 25 novembre 2026 Heure : 10h30 – 12h 00

Avec
Me Paul Raymond

CLEO Connect
Formation et outils pour les travailleurs communautaires

COCHRANE to/à HORNEPAYNE
CLINIQUE JURIDIQUE
GRAND-NORD LEGAL CLINIC

La Fondation du droit de l'Ontario

Ministère de la Justice Canada

RECONNAISSANCE DES TERRES

CLEO reconnaît que depuis longtemps, la terre sur laquelle nous vivons et travaillons a été la maison et le territoire traditionnel des peuples autochtones, y compris les Mississaugas de New Credit, les Haudenosaunees et les Wendats, et abrite maintenant de nombreuses familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Le travail de CLEO se fait également sur les nombreux territoires traditionnels de cette terre que l'on appelle aussi l'Ontario. L'équipe de CLEO apprend à être un meilleur allié en se formant sur la nature systémique du racisme anti-autochtone au Canada.

CLEO Connect
Formation et outils pour les travailleurs communautaires

COCHRANE to/à HORNEPAYNE
CLINIQUE JURIDIQUE
GRAND-NORD LEGAL CLINIC

La Fondation du droit de l'Ontario

Ministère de la Justice Canada

SOMMAIRE

- 90 minutes au total (présentation avec questions-réponses).
- Ce webinaire contient des renseignements généraux sur :

  - le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) et le programme Ontario au travail (OT);
  - les critères d'admissibilité et le processus de demande pour ces programmes;
  - les démarches à entreprendre en cas de refus d'une demande;
  - les ressources et les services juridiques disponibles pour accompagner les personnes dans leurs démarches.

Les informations sont à jour à la date d'aujourd'hui, le 25 novembre 2026.

CLEO Connect
Formation et outils pour les travailleurs communautaires

COCHRANE to/à HORNEPAYNE
CLINIQUE JURIDIQUE
GRAND-NORD LEGAL CLINIC

La Fondation du droit de l'Ontario

Ministère de la Justice Canada

POINTS À PRENDRE EN COMPTE

Communication

Veuillez poser vos questions dans le clavardage ou utiliser l'outil Question/Réponse (l'icône est en bas de votre écran).

Conférencier

La conférencier sera à l'écran lors de la présentation et pour les questions/réponses.

Enregistrement

L'enregistrement de cet atelier sera disponible sur notre site cleoconnect.ca après l'événement. Le lien d'accès sera envoyé par courriel aux personnes inscrites.

Évaluation

Nous vous invitons à remplir l'évaluation de l'atelier : « Le processus du refus et de la révision interne de l'aide sociale (OT et POSPH) »

CLEO Connect
Formation et outils pour les travailleurs communautaires

COCHRANE to/à HORNEPAYNE
CLINIQUE JURIDIQUE
GRAND-NORD LEGAL CLINIC

La Fondation du droit de l'Ontario

Ministère de la Justice Canada

CONFÉRENCIER

- Maître Paul Raymond est diplômé de l'Université d'Ottawa et membre du Barreau de l'Ontario depuis 2024. Il nourrit un intérêt particulier pour les enjeux sociojuridiques qui touchent les communautés du Nord de l'Ontario et s'engage à offrir des services juridiques accessibles et adaptés aux besoins de celles-ci.

- Il a amorcé sa carrière juridique en 2021 à la Clinique juridique de Timmins, avant de se joindre à la Clinique juridique Grand-Nord Legal Clinic en 2023.

- Sa pratique porte principalement sur le maintien du revenu, le droit du logement, le droit de la consommation et la planification successorale. Il offre également des services d'avocat de service aux locataires devant la Commission de la location immobilière.

CLEO Connect
Formation et outils pour les travailleurs communautaires

COCHRANE to/à HORNEPAYNE
CLINIQUE JURIDIQUE
GRAND-NORD LEGAL CLINIC

La Fondation du droit de l'Ontario

Ministère de la Justice Canada

CLEO Connect

Renseignements juridiques pour les avocats et les travailleurs communautaires



Le processus du refus et de la révision interne de l’aide sociale (OT et POSPH)

Clinique juridique du Grand Nord

Clause d'exonération de responsabilité juridique

Cette session est uniquement à des fins d'information générale et ne constitue pas du conseil juridique. Les renseignements juridiques et les réponses fournies par le conférencier ne sont pas destinés à être utilisées comme des conseils juridiques pour un enjeu juridique particulier.

Cette présentation a été faite le 25 novembre 2026 et tient compte de l'évolution de la loi à la date mentionnée.

1. Qu'est-ce que l’OT ?

Le programme d’Ontario au travail (OT) ou « Ontario Works » (OW) en anglais

Exemples de soutien :

- Prestations – 733 $ par mois pour une personne seule
- Transport médical

2. Qu'est-ce que le POSPH ?

Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH ou « ODSP » en anglais)

Exemples de soutien :

- Prestations – 1436 $ par mois pour une personne seule
- Régime d'assurance-médicaments
- Régime de soins oculaires et de soins dentaires
- Dépenses liées à un régime alimentaire spécial
- Transport médical

Centre d'action pour la sécurité du revenu (ISAC)
Feuille de taux d'OT et du POSPH – mise à jour de juillet 2026

Ontario au travail	Prestations antérieures				Prestations en juillet 2026			
Type de famille	Besoins essentiels	Logement max.	POE max.	**Total**	Besoins essentiels	Logement max.	POE max.	**Total**
Célibataire	343 $	390 $	0 $	733 $	343 $	390 $	0 $	733 $
Famille monoparentale avec 1 enfant	360 $	642 $	143,91 $	1 145,91 $	360 $	642 $	146,66 $	1148,66 $
Famille monoparentale avec 2 enfants	360 $	697 $	287,82 $	1 344,82 $	360 $	697 $	293,32 $	1350,32 $
Couple	494 $	642 $	0 $	1 136 $	494 $	642 $	0 $	1 136 $
Couple avec 1 enfant	494 $	697 $	143,91 $	1 334,91 $	494 $	697 $	146,66 $	1337,66 $
Couple avec 2 enfants	494 $	756 $	287,82 $	1 537,82 $	494 $	756 $	293,32 $	1543,32 $

POSPH	Prestations antérieures				Prestations en juillet 2026			
Type de famille	Besoins essentiels	Logement max.	POE max.	**Total**	Besoins essentiels	Logement max.	POE max.	**Total**
Célibataire	809 $	599 $	0 $	1 408 $	825 $	611 $	0 $	1 436 $
Famille monoparentale avec 1 enfant	952 $	941 $	143,91 $	2 036,91 $	968 $	959 $	146,66 $	2073,66 $

3. Qui est admissible à l’OT ?

Pour être **admissible à l’OT,** vous devez :

- avoir au moins 16 ans;
- être un résident de l'Ontario;
- démontrer un besoin financier; et
- participer à des activités liées à l’emploi

4. Qui est admissible au POSPH ?

Pour être **admissible au POSPH,** vous devez :

- avoir au moins 18 ans;
- être un résident de l'Ontario;
- démontrer un besoin financier; et
- être une « personne handicapée » OU une personne faisant partie d’une catégorie prescrite

5. Comment fonctionne le processus de demande pour OT ?

Étape 1 : Doit se qualifier financièrement

Étape 2: Doit présenter vos documents à votre bureau local pour que votre travailleur puisse évaluer votre admissibilité au programme

6. Comment fonctionne le processus de demande pour le POSPH?

Étape 1 : Doit se qualifier financièrement

Étape 2 : Doit correspondre à la définition de «personne handicapée»

Processus de demande de l'OT

Étape 1 : **Doit se qualifier financièrement :**

- Composition de l'unité familiale
- Revenus et actifs de l'unité familiale
- Certaines dépenses de l'unité familiale

Étape 2 : Documents nécessaires:

- Les frais de logement (hypothèque, reçu de loyer, etc.)
- Les cotisations et déclarations d'impôt sur le revenu
- Les frais de garde d'enfants
- Source de revenu (emploi, assistance sociale, bourses scolaires, etc.)
- Déclaration de vos actifs
- Pièce d'identité
- Numéro d'assurance social
- Tous d'autres preuves de dépenses de l'unité familiale

Processus de demande de POSPH

Étape 1 : **Doit se qualifier financièrement :**

- Composition de l'unité familiale
- Revenus et actifs de l'unité familiale
- Certaines dépenses de l'unité familiale

Étape 2 : Doit se qualifier en tant que « personne handicapée » soit :

Faire partie d'une classe prescrite, **OU** établir l'handicap

OT: Soutien transitionnel

- L’OT est un programme « transitionnel »
- Obligation de chercher un emploi et devenir apte au travail
- Peut devoir faire demande à d'autres sources de prestations, y compris
  - Indemnisation des accidents du travail
  - POSPH
  - Prestation d’invalidité du Régime de pensions du Canada

POSPH: Soutiens de dernier recours

- Le POSPH est un programme de « dernier recours »
- Obligation d'obtenir de l'aide d'autres sources préalablement
- Peut devoir faire demande à d'autres sources de prestations, y compris
  - Indemnisation des accidents du travail
  - Prestation d'invalidité du Régime de pensions du Canada
  - Crédit d'impôt pour personnes handicapées
  - La prestation canadienne pour les personnes handicapées

Classes prescrites (POSPH seulement)

Vous n'avez pas à prouver votre handicap si vous :

- Recevez des prestations fédérales du Régime de pensions du Canada – Invalidité ou des prestations d'invalidité du Régime de rentes du Québec
- Êtes jugés admissibles aux services de l’Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle
- Avez 65 ans ou plus, mais vous n'êtes pas éligible à la pension de la Sécurité de vieillesse
- Vivez dans certains établissement de santé mentale ou un foyer pour des personnes ayant une déficience intellectuelle

Établir l'handicap (POSPH seulement)

1. Une déficience physique ou mentale importante dont la durée prévue est d'au moins un an, **ET**

2. La déficience entraîne une limitation importante de votre capacité à travailler, à prendre soin de vous-même ou à fonctionner dans la collectivité, **ET**

3. La déficience, sa durée et les limites des activités de la vie quotidienne ont été confirmées par un professionnel de la santé agréé

Professionnels de la santé agréés (POSPH seulement)

Rapport sur l'état de santé + Activités de la vie quotidienne :

- Médecin
- Optométriste
- Psychologue
- Associé psychologique
- Infirmière praticienne
- Infirmière autorisée

Les activités de la vie quotidienne peuvent également être remplies par un:

- Chiropraticien
- Physiothérapeute
- Ergothérapeute
- Travailleur social
- Audiologiste
- Orthophoniste

7. Que peuvent faire les travailleurs communautaires et les avocats pour soutenir la demande d'OT de leurs clients?

Quelqu'un peut avoir besoin d'aide aux étapes suivantes :

1. Pour déposer la **demande initiale**
2. Au cours de **l'étape 1** : se qualifier financièrement (offrir de l'avis sommaires)
3. Au cours de **l'étape 2** : assurer que le client a soumis tous les documents requis par OT
4. Pour faire **appel** d'une décision d'OT
5. Après avoir commencé à **recevoir des prestations d'OT**

8. Que peuvent faire les travailleurs communautaires et les avocats pour soutenir la demande de POSPH de leurs clients ?

Quelqu'un peut avoir besoin d'aide aux étapes suivantes :

1. Pour déposer la **demande initiale**
2. Au cours de **l'étape 1** : se qualifier financièrement
3. Au cours de **l'étape 2** : établir le handicap
4. Pour faire **appel** d'une décision POSPH
5. Après avoir commencé à **recevoir des prestations de POSPH**

Aide pour soumettre une demande

Les demandes peuvent être déposées en ligne ou par téléphone ou avec l'aide de votre bureau d'OT local :

- Demande en ligne
- Trouver le numéro de téléphone local du POSPH
- Trouver votre bureau d'OT local

Problèmes communs:

- Les clients ne savent pas qu'ils peuvent être admissibles et ne déposent pas une demande
- Travailleur d'OT ou POSPH:
  - Crois qu'une demande ne devrait pas être déposée parce qu'il ne qualifie pas pour le programme
  - Refuse d'accepter une demande pour l'OT ou POSPH
  - **Centralisation des services de l'aide sociale**

OT: Aide lors de l'étapes 1 et 2 :

Preuve pour qualifier financièrement

Documents nécessaires pour tous les membres de l’unité familiale

- Certificat de naissance
- Documents d'immigration
- Numéro d'assurance sociale
- Numéro de carte Santé de l'Ontario
- Frais de logement
- Revenu (talons de paie, lettres d'emploi, autres avantages)
- Actifs (relevés bancaires, prêts automobiles, etc.)

Limites d’actifs pour OT

- 10 000 $ pour une personne seule
- 15 000 $ pour un couple
- 500 $ supplémentaires pour chaque personne dépendante dans votre domicile
- Exemples d’actifs
  - Liquidités
  - Comptes bancaires
  - Régimes enregistrés d’épargne-retraite (REER)
  - Véhicules
  - Un terrain ou une maison
  - Fonds en fiducie
  - Tout autre actif possédé par le client

POSPH: Aide lors de l'étape 1 :
Preuve pour qualifier financièrement

Documents nécessaires pour tous les membres de l'unité familiale

- Certificat de naissance
- Documents d'immigration
- Numéro d'assurance sociale
- Numéro de carte Santé de l'Ontario
- Frais de logement
- Revenu (talons de paie, lettres d'emploi, autres avantages)
- Actifs (relevés bancaires, prêts automobiles, etc.)

Limites d’actifs pour POSPH

- 40 000 $ pour une personne seule
- 50 000 $ pour un couple
- 500 $ supplémentaires pour chaque personne dépendante dans votre domicile
- Exemples d’actifs
  - Liquidités
  - Comptes bancaires
  - Actions et obligations
  - Régimes enregistrés d’épargne-retraite (REER)
  - Véhicules
  - Un terrain ou une maison
  - Fonds en fiducie
  - Tout autre actif possédé par le client

POSPH: Aide à l'étape 2 : Établir l’handicap

Grille d’évaluation révisée :

- Je ne sais pas (NSP)
- Aucune limitation (0)
- Légère (1)
- Modérée (2)
- Grave (3)

Rapport sur l'état de santé (RES)

Health Status Report (HSR)

1. Medical Conditions that Contribute to the Applicant's Current Status

Please provide information below.

Medical Condition	Refers to illness, disease, injury (e.g., physiological, mental health, psychological, developmental).
Impairment	Refers to any loss or deviation in psychological, physiological or anatomical structure or function.
Duration	Refers to how long the impairment, either continuous or recurrent, is expected to last from the date the disability determination form is completed.
Restriction	Refers to a limitation in activities of daily living caused directly by the impairment.

Medical Condition **Example 1** Chronic Back Pain	Prognosis - condition is likely to: ☐ improve ☐ remain same ☒ deteriorate ☐ unknown
Impairment(s) Pain in low back, hips and thighs	Prognosis - condition is likely to: (mandatory - complete both columns) Expected to last: / And is: ☐ less than 1 year / ☐ recurrent/episodic ☒ 1 year or more / ☒ continuous
Restriction(s) Difficulty with sitting and standing for lengthy periods (longer than 30 minutes). Difficulty with mobility in the home and in the community.	

Medical Condition **Example 2** Major Depression	Prognosis - condition is likely to: ☐ improve ☐ remain same ☐ deteriorate ☒ unknown
Impairment(s) Depressed mood; anhedonia; poor concentration	Prognosis - condition is likely to: (mandatory - complete both columns) Expected to last: / And is:

SAMPLE

Grille d'évaluation du bien-être (état intellectuel et affectif)

2.2. Intellectual and Emotional Wellness Scale (IEWS)

The checklist below consists of some features or symptoms that might be seen in mental health, substance use, neurocognitive and related conditions that can impact daily functioning

Rate the symptoms in the context of the applicant's presenting conditions and impairments. For episodic symptoms, please describe how fluctuations in the severity level affect the patient.

Rating scale

DK = Don't know | **0** = Not present / Not at all | **1** = Mild / Just a little | **2** = Moderate / Quite a bit | **3** = Severe / Very Much

Symptoms	DK	0	1	2	3
1. Amotivation	☐	☐	☐	☐	☐
2. Anxiety	☐	☐	☐	☐	☐
3. Appetite Change: ☐ Increase ☐ Decrease	☐	☐	☐	☐	☐
4. Attention deficit	☐	☐	☐	☐	☐
5. Comprehension deficit	☐	☐	☐	☐	☐
6. Concentration deficit	☐	☐	☐	☐	☐
7. Delusions	☐	☐	☐	☐	☐
8. Depressive mood	☐	☐	☐	☐	☐
9. Disinhibition	☐	☐	☐	☐	☐
10. Disorientation (person, place or time)	☐	☐	☐	☐	☐
11. Dissociative symptoms	☐	☐	☐	☐	☐
12. Emotional dysregulation	☐	☐	☐	☐	☐
13. Energy Change: ☐ Increase ☐ Decrease	☐	☐	☐	☐	☐
14. Euphoria/Elation (elevated mood)	☐	☐	☐	☐	☐
15. Executive function deficits (e.g., self-regulation, planning and organization)	☐	☐	☐	☐	☐
16. Grandiosity	☐	☐	☐	☐	☐
17. Hallucination	☐	☐	☐	☐	☐
18. Impulse control deficit	☐	☐	☐	☐	☐

SAMPLE

Rapport sur les activités de la vie quotidienne

8. Activities of Daily Living Index (ADLI)

This section consists of a list of activities that seeks to understand the impact of the presenting impairments on the applicant's restrictions.

8.1 This information helps the ministry understand the direct impact of the impairments and restrictions listed in Section 1 on the applicant's current ability to perform and carry out each activity.

Rating scale

DK = Don't know	**0 = No limitation** (e.g., can carry out task completely without assistance)	**1 = Mild** (e.g., can complete task with minor assistance or extra time)	**2 = Moderate** (e.g., needs support in order to complete task; some supervision needed to get task done)	**3 = Severe** (e.g., completely unable to do task; task is done by someone else; does not understand the concept)

Please rate the limitation for each activity.

Activities	DK	0	1	2	3	Describe limitation, if needed
1. Bladder control	☐	☐	☐	☐	☐	
2. Bowel control	☐	☐	☐	☐	☐	
3. Bathing and self-cleaning	☐	☐	☐	☐	☐	
4. Grooming (hair, face teeth, hands and nails)	☐	☐	☐	☐	☐	
5. Dressing (including buttons, clasps, zips, shoe laces)	☐	☐	☐	☐	☐	
6. Select clothes for weather and situation	☐	☐	☐	☐	☐	
7. Meal Preparation	☐	☐	☐	☐	☐	
8. Eating: using utensils	☐	☐	☐	☐	☐	
9. Shopping for groceries	☐	☐	☐	☐	☐	
10. Housekeeping	☐	☐	☐	☐	☐	
11 Laundry	☐	☐	☐	☐	☐	
12. Physical activity: ability to participate in sustained activities and physical strength commensurate with person's age	☐	☐	☐	☐	☐	
13 Mobility: walking, getting around	☐	☐	☐	☐	☐	

MPLE

Auto-Évaluation

1. How Your Disability Affects Your Life

Please tell us about how your disability affects you. Here are some examples of things you might like to write about:

- how your disability and your symptoms affect your life
- any treatments or care you may be receiving
- issues with getting services where you live
- your ability to do physical activities like walking, getting around, sitting or reaching
- your ability to do mental activities like learn, focus, remember or think
- your physical health issues
- your mental health, such as your anxiety, depression, ability to cope or motivation
- your ability to take care of your personal needs, like getting dressed or bathing
- your ability to look after your home, like cooking and cleaning
- your ability to work or go to school
- your ability to take part in activities like shopping for food, banking, going to appointments
- your ability to take part in social activities, like meeting with friends, going to a community centre, going to a recreational facility or going to a place of worship

Aider le client avec l'Auto-évaluation

- N'insistez pas pour que le client complète l'auto-évaluation - il peut l'omettre si cela lui cause trop de stress / d'anxiété
- Indiquez que votre organisme a aidé le client lors de sa demande
- Incluez toutes les conditions de santé, y compris la santé mentale et la toxicomanie

Aider le client avec l'Auto-évaluation

- Donnez des exemples précis de la façon dont les problèmes de santé restreignent leurs activités quotidiennes - tâches ménagères, transport, soins personnels

- Notez toutes personnes qui les aident dans leurs activités quotidiennes et tous appareils utilisés

Raisons courantes de refus d'OT

- La demande manque de l'information financière
- Le client n'est pas admissible financièrement
- Le client n'a pas bien compris ce qui est nécessaire pour déposer une demande
- Ambiguïtés concernant l'historique d'emploi ou des finances du client
- Manquement de documentation nécessaire
- Le client n'a pas respecté les dates d'échéances
- Statut d'immigration

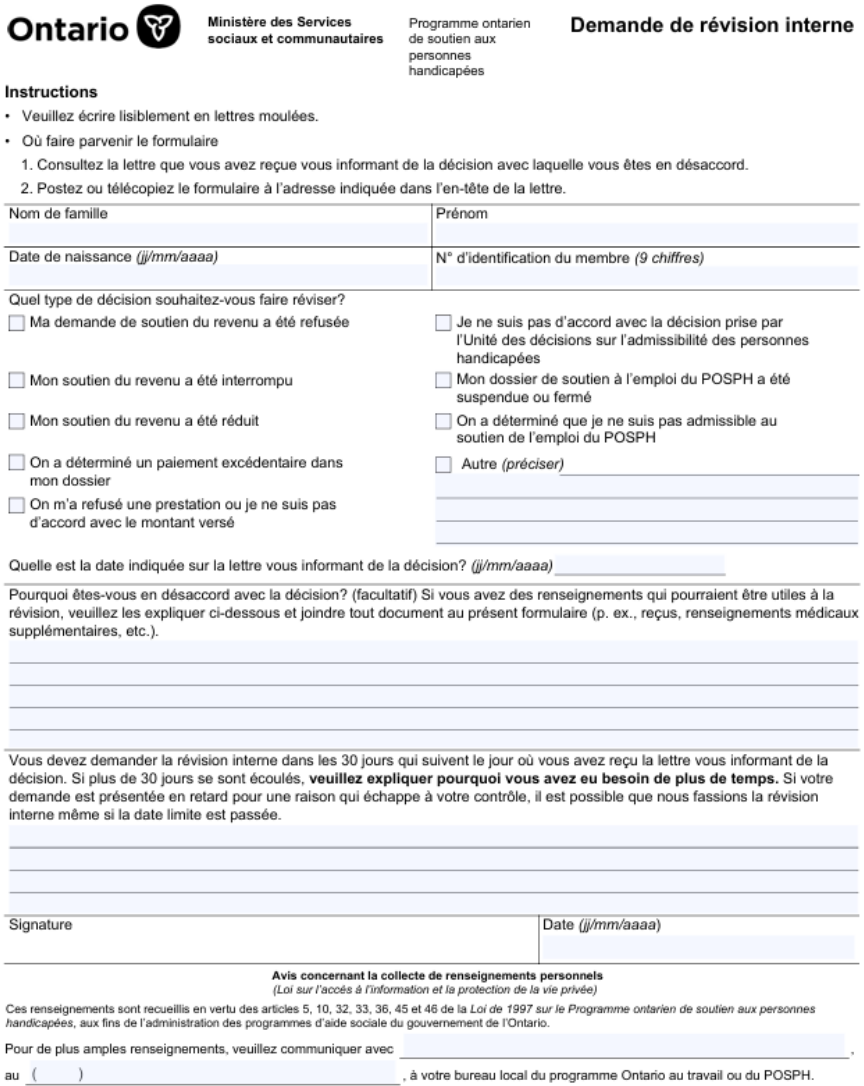
Raisons courantes de refus de POSPH

- Les demandes omettent des conditions de santé importantes
- La condition ne devrait pas durer plus d'un an (crise cardiaque ou jambe cassée)
- Les montants des échelles ne reflètent pas les symptômes et les limitations des activités quotidiennes du client
- Preuves médicales diagnostiques insuffisantes (telles que des radiographies)
- Preuves insuffisantes à l'appui de la part de spécialistes (telles que des rapports psychiatriques)
- Manquement ou refus de traitement
- Statut d’immigration

Comment soutenir les clients pendant le processus

- Aidez les clients à recueillir des preuves médicales ***avant*** qu'ils déposent la demande
- Prenez des rendez-vous
- Demandez des rendez-vous plus longs
- Assurez que tous les documents requis sont soumis par le client
- Aidez à soumettre les formulaires remplis
- Contactez l'unité des décisions sur l'admissibilité des personnes handicapées ou le bureau d'OT pour demander plus de temps ou d'autres accommodations, si nécessaire

Demande de révision interne: OT et POSPH



Ontario

Ministère des Services sociaux et communautaires

Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées

Demande de révision interne

Instructions

- Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées.
- Où faire parvenir le formulaire
  1. Consultez la lettre que vous avez reçue vous informant de la décision avec laquelle vous êtes en désaccord.
  2. Postez ou télécopiez le formulaire à l'adresse indiquée dans l'en-tête de la lettre.

Nom de famille	Prénom
Date de naissance *(jj/mm/aaaa)*	N° d'identification du membre *(9 chiffres)*

Quel type de décision souhaitez-vous faire réviser?

- ☐ Ma demande de soutien du revenu a été refusée
- ☐ Mon soutien du revenu a été interrompu
- ☐ Mon soutien du revenu a été réduit
- ☐ On a déterminé un paiement excédentaire dans mon dossier
- ☐ On m'a refusé une prestation ou je ne suis pas d'accord avec le montant versé
- ☐ Je ne suis pas d'accord avec la décision prise par l'Unité des décisions sur l'admissibilité des personnes handicapées
- ☐ Mon dossier de soutien à l'emploi du POSPH a été suspendue ou fermé
- ☐ On a déterminé que je ne suis pas admissible au soutien de l'emploi du POSPH
- ☐ Autre *(préciser)* _____

Quelle est la date indiquée sur la lettre vous informant de la décision? *(jj/mm/aaaa)* _____

Pourquoi êtes-vous en désaccord avec la décision? (facultatif) Si vous avez des renseignements qui pourraient être utiles à la révision, veuillez les expliquer ci-dessous et joindre tout document au présent formulaire (p. ex., reçus, renseignements médicaux supplémentaires, etc.).

Vous devez demander la révision interne dans les 30 jours qui suivent le jour où vous avez reçu la lettre vous informant de la décision. Si plus de 30 jours se sont écoulés, **veuillez expliquer pourquoi vous avez eu besoin de plus de temps.** Si votre demande est présentée en retard pour une raison qui échappe à votre contrôle, il est possible que nous fassions la révision interne même si la date limite est passée.

Signature	Date *(jj/mm/aaaa)*

Avis concernant la collecte de renseignements personnels
(Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée)

Ces renseignements sont recueillis en vertu des articles 5, 10, 32, 33, 36, 45 et 46 de la *Loi de 1997 sur le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées*, aux fins de l'administration des programmes d'aide sociale du gouvernement de l'Ontario.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec _____,

au ( ) _____, à votre bureau local du programme Ontario au travail ou du POSPH.

Aide pour faire appel d'une décision d’OT ou POSPH

- Les appels d’OT ou POSPH commencent toujours par une **révision interne.**
  - Les travailleurs communautaires peuvent aider les gens à utiliser **l'outil de rédaction de lettres** de CLEO sur Justice pas-à-pas pour rédiger une lettre de demande de révision interne. **Soyez conscient de tous les délais.**
- Les cliniques juridiques aident pour les appels d’OT ou POSPH. Vos clients peuvent avoir besoin d'aide pour entrer en contact avec une clinique juridique communautaire locale.
- **N.B. depuis les récents efforts entamés par le gouvernement l’année passée de centraliser les services de l’aide sociale, ce processus pourra prendre plus long temps que dernièrement.**

Autres façons de soutenir vos clients:

- Dites au client de tout documenter !
- Mettez l'accent sur les dates d’échéances - créer une liste de contrôle
- Assistez à des rendez-vous médicaux pour offrir un soutien (*si possible*)
- Organisez des services d’interprète, si nécessaire
- Faire l’aiguillage vers des groupes d'entraide ou des services médicaux

Aide après que le client commence à recevoir l'OT ou POSPH

- **Informer OT ou POSPH** des changements concernant l'unité familiale ou les finances
- Obtenir des prestations **supplémentaires**, telles que les frais de déplacement pour voir un médecin ou les dépenses liées au handicap
- **Trouver du travail** et déclarer un nouveau revenu d'emploi
- Envoi des rapports de **revenus mensuels**
- **Examens médicaux** périodiques*
- **N.B. depuis les récents efforts entamés par le gouvernement l'année passée de centraliser les services de l'aide sociale, la transition d'OT à POSPH pourra prendre plus long temps que dernièrement.**

Ressources de CLEO

JUSTICE PAS À PAS

- Comment me préparer à une audience du POSPH devant le Tribunal de l'aide sociale?
- Rédiger une lettre pour demander une révision interne au POSPH
- Organigramme : Comment faire appel d'une décision concernant le POSPH
- J'ai besoin d'argent pour vivre. Le programme Ontario au travail peut-il m'aider?
- J'habite avec un autre adulte. Puis-je recevoir de l'aide du programme Ontario au travail?
- Je suis en désaccord avec une décision du programme Ontario au travail. Que puis-je faire?

PARCOURS GUIDÉS

- À propos des Parcours guidés pour l'aide au revenu

PUBLICATION

- Est-ce que je peux travailler tout en recevant l'aide du POSPH?
- Est-ce-que je peux travailler tout en recevant l'aide d'Ontario au travail?

WEBINAIRES

- POSPH : Processus de demande, comment établir le handicap et les changements

TROUVER DE L'AIDE - ORGANISMES EN ONTARIO

- Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées
- Ontario au travail

https://stepstojustice.ca/fr/

Autres ressources

- Clinique juridique communautaire locale
- Cliniques juridiques spécialisées
- Médecin ou centre de santé communautaire
- Travailleurs de circonscription – députés provinciaux

Autres ressources

- Centre d’action pour la sécurité du revenue—clinique juridique spécialisée
  - **N'aide pas les clients individuels**
- Gouvernement de l'Ontario — Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires
  - Fiches d'information du POSPH
  - Directives de politique du POSPH
  - Formulaires du programme Ontario au travail
  - Directives de politique d’OT
  - Liste des professionnels de santé agréés

Merci!



CLINIQUE JURIDIQUE
GRAND-NORD LEGAL CLINIC

2 rue Ash, salle 5
Kapuskasing (Ontario) P5N 3H4

Téléphone: 705-337-6200
Sans frais: 1-800-461-9606
Télécopieur: 1-705-337-1055

Questionnaire

https://fr.surveymonkey.com/r/VQDFTLK

CLEO Connect
Formation et outils pour les travailleurs communautaires

COCHRANE to/à HORNEPAYNE
CLINIQUE JURIDIQUE
GRAND-NORD LEGAL CLINIC

La Fondation du droit de l'Ontario

Ministère de la Justice Canada

Merci pour votre participation

Restez connectés!

Pour joindre CLEO :

infofranco@cleo.on.ca

416-408-4420

cleo.on.ca/fr

NOS PROJETS

Justicepasapas.ca — Des renseignements détaillés sur des problèmes juridiques

Parcours guidés — Trouvez et remplissez facilement vos formulaires juridiques et recevgez des instructions pour vos prochaines étapes

CLEOconnect.ca — La formation et les outils pour les personnes travaillant en intervention communautaire

Clavardage — Besoin d'une assistance et de l'information juridique? Du lundi au vendredi, 12 h - 13 h, justicepasapas.ca

Commandez des publications — Toutes les ressources sont fournies gratuitement cleo.on.ca/fr/commandez-des-publications

Justice pas-à-pas
Votre guide de droit en Ontario

CLEO Parcours guidés
Remplir vos formulaires juridiques et passer à l'action

CLEO Connect
Formation et outils pour les travailleurs communautaires

CLAVARDAGE EN DIRECT



CLEO Connect
Formation et outils pour les travailleurs communautaires

COCHRANE to/à HORNEPAYNE
CLINIQUE JURIDIQUE
GRAND-NORD LEGAL CLINIC

La Fondation du droit de l'Ontario

Ministère de la Justice Canada

C'ÉTAIT

WEBINAIRE

Le processus du refus et de la révision interne de l'aide sociale (OT et POSPH)



Date : 25 novembre 2026 Heure : 10h30 – 12h 00

Avec
Me Paul Raymond

CLEO Connect
Formation et outils pour les travailleurs communautaires

CLINIQUE JURIDIQUE
GRAND-NORD LEGAL CLINIC

La Fondation du droit de l'Ontario

Ministère de la Justice Canada